

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Réf : DCM/2018/n°32/5.3/7-02/15

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	24	29

Date de la convocation : 1-02-2018

Date de l'affichage : 1-02-2018

**SEANCE DU 7 FEVRIER 2018**

L'an deux mille dix-huit,

Le SEPT FEVRIER à 18 H

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

**Présents :**

Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Noémie CLAUDEL, Philippe CATHALA, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, C. BERTINI, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Nathalie THEODOSE, Rachida BOUTEILLER, Fabrice LABARUSSIAS, Cédric BONATO, Stéphane PIGNAN.

**Absents ayant donné procuration :**

P. DEVILLE à P. MAUMEJEAN

C. LAURIE à G. TRAUJLET

A. JACINTO à C. BONATO

A. BONNET à R. BOUTEILLER

G. BER à F. LABARUSSIAS

**Secrétaire de séance :** P. VAN DER LINDE

**OBJET :**

**COMMISSION ETHIQUE  
& DEONTOLOGIE**

**Rapporteur : M. le Maire**

Comme décidé lors du conseil municipal du 31 janvier 2018, et afin d'en permettre la création, il est proposé au conseil municipal :

- de modifier comme suit le règlement intérieur du conseil municipal adopté le 25 Septembre 2014 et modifié le 20 janvier 2016 :
  - Article 3.2 : rajouter
    - Neuvième commission : Ethique & Déontologie
    - Le reste demeurant sans changement
- D'en désigner les 6 membres conformément aux articles 3-4 et 3-7 dudit règlement
  - Liste Agir pour Aigues-Mortes : Mme P. Vanderlinde –M. JC Campos-C. Laurie-A. Baillieu
  - Liste Tous pour Aigues-Mortes
  - Liste Pour une droite unie et forte :

Le conseil municipal est invité à délibérer.

La liste Tous pour Aigues-Mortes propose : C. Bonato

La liste Tous pour une droite unie et forte propose : S. PIGNAN

**Le conseil municipal**, après débat et à l'unanimité :

- adopte la proposition.
- désigne Mme VAN DER LINDE, M. CAMPOS, LAURIE, BAILLIEU, C. BONATO, S. PIGNAN, pour siéger à la commission Ethique et Déontologie.

Le Maire,  
Pierre Maumejean

